

ADDITIF**LISTE DES POSTES A PROFIL POUR LA RENTREE 2013****LIRE**

INTITULE DU POSTE	CIRCONSCRIPTION OU IMPLANTATION	QUOTITE	OBSERVATIONS
CPD : - LVR - TICE	Rectorat Rectorat	1 1	
CPAIEN	IENA- Rectorat PREELEMENTAIRE- Rectorat Rivière- Salée	1 1 1	
CP en EPS	Lamentin	1	
Coordonnateur Education prioritaire	Fort-de-France 1	1	
A LVR	- Saint- Esprit - Marigot - Morne Rouge - Trinité	0.5 0.5 0.5 0.5	
Enseignant exerçant en centre pénitentiaire	Prison de Ducos	1 homme 1 femme	
Enseignant exerçant en UEAJ	Fort-de-France	1	

FICHE DE POSTE

Conseiller pédagogique de circonscription¹

Description de la fonction

Placé sous l'autorité d'un inspecteur de l'Education nationale en charge d'une circonscription du premier degré, le conseiller pédagogique de circonscription a ses missions définies par la note de service ministérielle n° 96-107 du 18 avril 1996. Les candidats à ces postes sont invités à se reporter à cette note pour connaître le détail de leur charge.

Compétences et qualification requises

Partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré comme garant de la polyvalence du métier, comme expert d'une articulation efficace entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle, capable de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement, le conseiller pédagogique doit posséder une maîtrise avérée des compétences professionnelles et communicationnelles afférentes à cette dimension fondamentale de sa mission.

Au-delà, son positionnement auprès de l'inspecteur de l'Education nationale, comme collaborateur direct, suppose des qualités de déontologie, de discrétion professionnelle et de loyauté clairement perçues.

Les candidats doivent être titulaires du CAFIPEMF et, le cas échéant, de l'option de spécialité requise pour le poste.

¹ Note de service ministérielle n° 96-107 du 18 avril 1996